

En exécution de l'arrêté du 08 février 2024 de Monsieur le Préfet
 des Pyrénées-Atlantiques je, soussigné, M. Michel GABARDIE ai ouvert, ce jour,
 le présent registre coté et paraphé, contenant 20 pages, pour recevoir les observations du public
 du 18 mars 2024 à 9h00 au 18 avril 2024 à 17h30
 aux heures d'ouverture des bureaux au public.

A Cloron, le 18/3/2024



Première journée :

Le _____ de _____ h. à _____ h.

1^{re} Observation de Monsieur _____

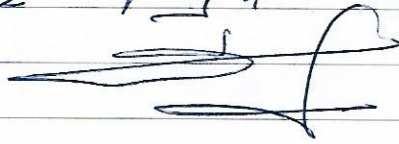
Debut de la permanence du 18/3/2024
à 9h.

Fin de la permanence à 12h 1/2 18/3/2024

① Le 22 Mars 2024 = Membre du B Spéléo Cloron, je réitère mes
 remarques et l'attention à porter sur la position de la carrière située
 en dessous du réseau-goutte du Biguan : matérialiser le périmètre
 de l'entonnoir du gouffre qui est devenu insupportable et dont les proclues
 abords sont dangereux ; Tenez si le projet d'extension respecte le niveau
 actuel, ne pas oublier que de vastes et hautes galeries se trouvent en
 dessous ; Enfin, mais cela est précisé, maintenir une veille sur
 la qualité des eaux souterraines qui déversent à qq centaines de
 mètres de distance de la carrière. C'est à titre personnel que je
 me permet d'inscrire mes remarques sur ce registre. J. François GABARDIE
Gabardie

-4-

Buwanlat de la permanence du 27/3/2024
à 9h



② Bernard SALIOU
26, rue Carrièrot
64400 OLZEAN

On ne connaît, à l'heure actuelle, d'alternative aux granulats indispensables aux bâtiments, ponts, routes etc...

La production de proximité de matériaux est économique et écologique.

Les règles édictées par l'administration compétente seront respectées comme elles l'ont toujours été depuis la création de la carrière. Comme pour les fruits, les légumes, la viande, le blé ou le vin, les circuits courts doivent être privilégiés.

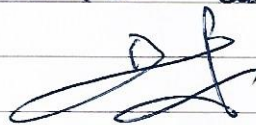
Il en est d'ailleurs de même pour la production, la fourniture, le transport et la mise en œuvre des produits bitumineux.



B. Saliou

③ M^r Alain Boy, Président de la Commission Finances
Remise d'un courrier #nnepe 1

Fin de la permanence du 27/3/2024

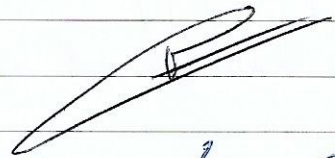
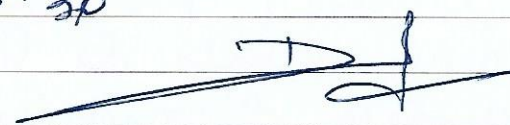


④ Michel CONTOU-CARRERE
Maire de Geronce

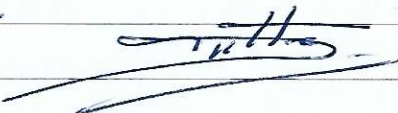
Le renouvellement d'exploitation de la carrière est nécessaire pour le territoire, sa production se révélant indispensable pour les travaux actuels et à venir.

Ce serait un illogisme total de faire venir ce calcaire d'ailleurs alors que nous possédons les ressources localement.

Michel CONTOU-CARRERE

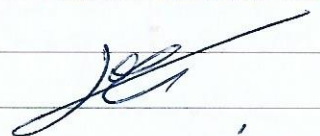

Début de la permanence le 9/4/2024
à 14h30


⑤ DUTER, S. PLANCH.
Président ACPAB.
Dépôt Dossier.

 Annexes 2

⑥ M^r Henri Laberde Président Adjoint
du Groupe spéléologique Glorionnais

Remise d'une note date du 9/4/2024


~~Coverier mesre, par le commissaire
enquêteur embauché de M^r Andrieu
GOTTE~~ Année 4 →
(inscrite à la page 8 du registre)

7

Claude LACOUR -

Maire de Geis d'Oron / Vice Président CCHB

Il est une évidence, c'est que nous avons besoin de matériaux de construction. Non exploitant cette carrière, l'entreprise LABOADE répond à ce besoin avec professionnalisme.

Dans l'intérêt du territoire, il est donc nécessaire de lui permettre de continuer à approvisionner les chantiers en renouvelant son autorisation d'exploitation.

Je rajouterai-je que cette entreprise montre aussi la voie en matière de ré-emploi de matériaux avec la création de son site de valorisation route de Bayonne à l'entrée d'Oron.

CAHM

8

Leprêtre Gerard

Maire de Lunz et riverain -

1) Le Maire -

La carrière Labarde fait partie des ressources non négligeables de la commune ce qui lui permet d'investir.

2) Entant qu'habitant, j'ai pu constater une amélioration dans le transport des granulats (camion plus silencieux, Euro 6, bachez etc.)

- Aujourd'hui nous avons besoin de cette carrière pour fournir les matériaux qui vont servir à faire les routes, les parkings et les bâtiments.

La carrière permet aussi d'extraire du calcaire servant à chauffer les cultures et prairie.

8

Maître BESSON

Compte tenu des nuisances pour la biodiversité (végétaux, animaux) compte tenu des nuisances à l'égard des humains, notamment ^{eau} les riverains mais également de tous les habitants des villages environnants (explosions, caennous etc...)

Je ne suis pas en "harmonie" pour l'extension de cette carrière (pendant 30 ans !!!)

19

Marcel BESSON - BRICHAUT.

~~Beuron~~

Ancien habitant d'ASASP...

Après le projet BUGANÈVE (Agnas) en 2018, celui de CONSTITNEO (Bezer), voici d'autres projets à NONCHU et extension au BAGER (Labarde). Sites convoités dans le périmètre. Au détriment de la quiétude des habitants / exploration d'un canyon dont la réputation de "roules-rite" n'est pas suffisante, au détriment de la qualité environnementale (dont "on" parle beaucoup aujourd'hui sans aucunement en prendre acte = cf. ECHO, PYCASSE à Lacq, cf. Charbon végétal à Garlin, flux LGV, barrages, autoroutes... Hors sujet drg. !!! mais c'est l'effervescence et l'agitation pour arriver à la "Transition énergétique" ---

→ finalement, de sévères réserves pour ce projet d'extension, d'une carrière déjà "folle" ---

~~Beuron~~

10 Marie-Noëlle LAURIOUX

Compte tenu des nuisances : bruit, sécurité sur cette petite route départementale, environnementales... je ne suis pas favorable à la prolongation de l'exploitation de cette carrière pour une durée aussi longue (30 ans)

Je m'interroge aussi sur le potentiel de réouverture d'une station thermale qui a plusieurs sources dans les sous-sols (propriété de la chaîne thermale du Sud). Aujourd'hui, ce péage est un bien commun

tellement précieux, peut-être une réflexion plus approfondie avec les parties prenantes est nécessaire avant de prendre une décision de prolongation d'exploitation de la carrière.

Fin de la permanence du 8/4/2024

à 18h

Ouverture de la permanence du 18/4/2024

à 14h30

(19) Henri GRATIANNE Bague Sud OROON

Remise d'un courrier le 18 avril 2024

Annexe 5

(20)

Courrier ^{postal} reçu par le Commissaire enquêteur le 18/4/2024, émanant de M^{rs} Judine DUTTER

Annexe 4

Fin de la permanence du 18/4/2024 à

17h30

Fin de l'enquête publique

Baqer Sud - OLORON le 18/04/2024

HENRI GRATIANNE

Baqer Sud

64000 - OLORON

Annexe 5

J'habite à 1000 mètres, en face de la
carrière LABORDE.

Je subis tous les jours, les nuisances de cette
exploitation:

Le bruit assourdissant des pelles qui extraient
la roche de la paroi (engins de plus en plus
puissants, donc davantage de bruit.)

Des tirs de mine, qui ne sont pas tous entro-
-lables (j'ai eu subi des dégâts sur ma maison
d'habitation.)

De la poussière causée par les concasseurs et
autres appareils. (impossibilité d'avoir les
fenêtres certains jours.)

Ces nuisances sont vécues tous les jours, sauf
les week-ends et vérifiables sur place.

Cette carrière avait été fermée pour nocivité
dans les années soixante.

Il serait beaucoup plus raisonnable d'im-
-planter des carrières, là, où il n'y a pas
d'habitations.

Henri Gratianne

André DUTTER
181 chemin de Bruchou
Lieu dit Bager Sud
64400 OLORON SAINTE MARIE

Annexes

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Le 10/04/2024

Objet : Enquête publique Demande de renouvellement d'autorisation d'exploiter une carrière de calcaire

Je veux vous exposer ma vision des choses concernant l'extension d'exploitation de la carrière LABORDE, sujet de cette enquête publique à deux titres.
En tant que voisin proche de cette exploitation, puisque je réside à 1,5 km à vol d'oiseau et sans obstacle, puis la seconde comme adhérent de l'association ACCOB qui a dû intervenir à maintes reprises lors de nuisances dues à l'exploitation de celle-ci.

Cette carrière est exploitée depuis fort longtemps et nous a causé bien des nuisances au niveau du bruit, des émissions de poussières et de la circulation de camions, mais je ne mets pas en question le fait que l'exploitant veuille poursuivre son exploitation jusqu'au niveau zéro d'altitude. Seulement, depuis de récentes modifications des concasseurs, nous avons à subir un bruit excessif à leur démarrage et bien plus de retombées de poussières qu'au paravent.
Mon souhait serait donc, que des moyens suffisants soient inscrits dans les obligations d'exploitation afin de réduire ces nuisances.

Je suis également très sensible à l'environnement et à ce titre, j'ai moi-même constaté d'énormes écoulements d'eau chargés de fines le long du chemin d'accès à cette carrière, jusqu'aux ruisseaux voisins, ce qui est fort préjudiciable pour ne pas dire une grave atteinte destructrice pour la faune et flore aquatique.
Je vous joins également des photos des nuages de poussière qui se déposent sur tous les environs et qui à n'en pas douter doivent être extrêmement néfastes à la faune voisine et aux arbres alentour.

L'exploitation d'ors et déjà prévue sur six tranches de cinq années me semble excessive et il serait préférable que cette possibilité soit refusée pour une période de cinq années, afin de pouvoir prendre en considération l'état de l'exploitation, l'état de l'environnement et des besoins à chaque renouvellement nécessaire.

La protection du gouffre de Bignau doit être favorisée, mise en place et suivie de contrôles afin de ne pas l'impacter et détruire la faune qui s'y trouve.

Les bassins de décantations doivent être réalisés en nombre suffisants pour être efficaces lors de grands orages et le réchauffement climatique risque de nous en faire subir un grand nombre.

J'ai eu besoin de matériaux d'extraction et nous en aurons besoin tant que le recyclage ne sera pas suffisamment développé, mais ceci doit se faire dans les meilleures conditions pour les riverains, pour la sécurité routière et pour l'environnement.

J'émet donc mon opposition à cette demande telle qu'elle est rédigée.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire-enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.





HENRI LABORDE,
Président Adjoint du Groupe Spéléologique Oloronais.
5, Rue d'Aspe
64400 OLORON S^{te} MARIE

Annexe 3

L'association a découvert et exploré durant la période 1975/85 une importante cavité souterraine à proximité immédiate de la carrière Laborde au Bage d'Oloron. Ce gouffre, le Bignau développe 2300 mètres de galeries et puits topographiés. Il atteint 91 mètres de profondeur.

Trois niveaux de galeries se superposent et dans le troisième, une rivière circule pour déboucher à l'air libre à la source d'Aygue Nède, entre S^{te} Christau et la carrière.

Une coloration effectuée en 1985 a mis en évidence cette relation hydro-géologique. Depuis cette source, des plongeurs ont remonté cette rivière de 300 mètres; vers la carrière.

Actuellement, l'accès au gouffre de Bignau est devenu trop dangereux et réglementé. Plus aucune visite n'y est faite. Une partie du réseau souterrain se développe sous la carrière. On ne peut que s'inquiéter de son devenir et de la qualité des eaux qui circulent...

Oloron S^{te} Marie, le 09 avril 2024



Annexe 1

Bonjour,

En tant que membre élu départemental de la Chambre de Métiers, je me permets de donner un avis pour la profession du bâtiment et des travaux publics.

La carrière Laborde de Lurbe a de gros intérêts que je vais rapidement développer pour les artisans :

- La proximité : en effet, elle est au carrefour de la vallée d'Aspe et du Piémont Oloronais. La vallée de Barétous est facilement irriguable aussi depuis Lurbe.
- les matériaux fournis sont dans les attentes des clients avec un parfait respect de la législation
- enfin le réchauffement climatique nous a rappelé tout l'intérêt d'avoir des entreprises de proximité pour éviter les longs trajets d'approvisionnements.

Alain BOY
Président de la commission finance
Chambre régionale des Métiers

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alain Boy', written over the typed name and title.